

ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE

Communauté Rurale de GAE

Juin 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASESCAW	Amicale Socio-Economique, Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
ASRADEC	Association Sénégalaise pour la Recherche et l'Appui au Développement Communautaire
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CARAMW	Conventions des Associations Rurales du Waalo
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CLCOP	Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
FEPRODES	Fédération des Femmes Productrices du Delta du Sénégal
FFN	Fonds Forestier National
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupement Technique de Travail
La CR	La Communauté Rurale
Le CR	Le Conseil Rural
MEPN	Ministère de l'Environnement et la Protection de la Nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PCR	Président du Conseil Rural
PLD	Plan Local de Développement
POAS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
RN	Ressources Naturelles
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé
SDDC	Service Départemental du Développement Communautaire
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	9
2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE.....	9
2.1 ATOUS ET POTENTIALITES.....	10
2.2 REALISATIONS RECENTES	10
2.3 CHANGEMENTS MAJEURS	11
2.4 DEFIS ET OBSTACLES.....	11
3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE	11
4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES	12
5. ACTIVITES DE PRIORISATION	19
6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS	20
ANNEXES	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	5
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	6
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	6
Figure 4 : Cérémonie d'ouverture en présence du sous-Préfet, du PCR et des notables	7
Figure 5 : Travaux d'atelier sur la situation actuelle de la CR	10
Figure 6 : Propositions de futures activités en atelier	13
Figure 7 : Activité de priorisation	19

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (Conseils et Administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

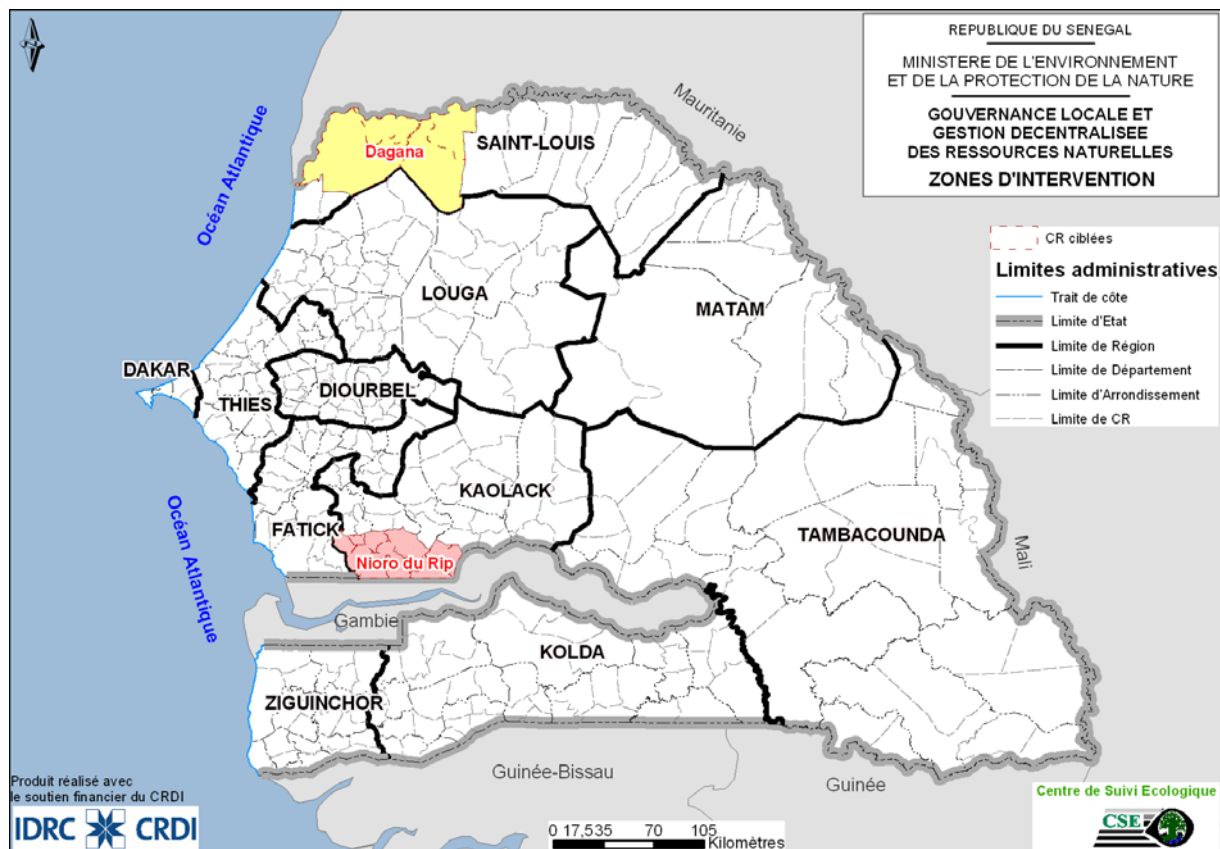


Figure 1 : Zone d'intervention

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

Une première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les GTT est prévue pour la fin du mois de août.

Sur l'ensemble des quinze ateliers réalisés, il a été noté une participation totale de 860 personnes dont environ 166 femmes (membres de conseils et représentantes d'organisations féminines).

Il convient également de souligner la participation effective des représentants de l'Administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets à tous les quinze ateliers.

A la fin de chaque atelier, des échanges ont été favorisés entre élus et OCB à travers l'expression des attentes réciproques et la formulation d'engagements sincères en vue d'améliorer la GRN dans la CR. L'analyse de ces échanges entre acteurs locaux a permis d'identifier les sources d'incompréhension et de blocage dans les activités de gestion décentralisée des ressources naturelles (annexe 1).



Figure 4 : Cérémonie d'ouverture en présence du sous-Préfet, du PCR et des notables

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

- Réflexion collective par groupe de 6 à 7 participants

3. ATELIER D'ORIENTATION STRATEGIQUE

- Identification des stratégies du plan d'action de développement Local.
- Propositions pour de futures actions
 - Esquisse de plan d'action pour améliorer la gestion décentralisée des RN
- Activités de priorisation
 - Priorisation des stratégies
 - Identification du Groupe Technique de Travail

4. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

- Expression des attentes des élus et des populations pour parvenir à une gestion durable des RN
- Formulation d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par les différentes parties

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. DISCUSSION SUR LA SITUATION ACTUELLE

Les participants à l'atelier de planification stratégique ont été répartis en six (6) sous-groupes. L'équipe du projet a organisé la constitution de ces sous-groupes en donnant à chaque participant, à son arrivée, un badge portant un numéro de table (1 à 6). Une fois les participants installés, l'équipe a procédé à un équilibrage des sous-groupes en s'assurant de la présence au niveau de chaque table de femmes, de jeunes, de seniors, de personnes lettrées, d'élus, etc. C'était là le meilleur moyen de s'assurer que les positions de chaque sous-groupe reflètent le point de vue des différentes catégories sociales. Il leur a été ensuite demandé d'évaluer la situation actuelle de la communauté rurale, en réfléchissant sur les quatre points suivants :

- Atouts et potentialités
- Réalisations récentes
- Changements majeurs
- Défis et obstacles

Pour ce faire, les instructions suivantes ont été données à chaque sous-groupe :

- Chaque membre du sous-groupe doit utiliser la fiche dont le modèle est joint en annexe 2 pour enregistrer ses observations ;
- Un membre du sous-groupe se porte volontaire pour consigner les idées les plus importantes par composante discutée par le sous-groupe ;
- Le sous-groupe discute les quatre composantes de la situation actuelle en notant 05 idées clefs ou réflexions majeures pour chaque composante ;
- Chaque sous-groupe choisit ensuite un rapporteur qui présentera les idées du sous-groupe aux participants en plénière.



Figure 5 : Travaux d'atelier sur la situation actuelle de la CR

A l'issue de l'étude, chaque sous-groupe a présenté au cours des séances plénières ses points de vue les plus importants. Ceux-ci sont énumérés dans les sections suivantes :

2.1 ATOUTS ET POTENTIALITES

- ⊗ Existence d'eau douce en permanence
- ⊗ Disponibilité de terres dans le *diéri*
- ⊗ Existence de forêts classées
- ⊗ Existence de sols fertiles
- ⊗ Abondance des ressources halieutiques
- ⊗ Qualité des ressources humaines
- ⊗ Existence de conditions de vents favorables (énergie éolienne)
- ⊗ Importance de l'élevage
- ⊗ Existence d'un climat favorable
- ⊗ Existence de carrières de sables et de latérite pour la construction
- ⊗ Existence de mares et présence du fleuve
- ⊗ Existence d'un réseau de partenaires

2.2 REALISATIONS RECENTES

- ✓ Stations de pompage
- ✓ Aménagements hydro-agricoles

- ✓ Pistes de production
- ✓ Parc de vaccination
- ✓ Mises en défens de parcelles de forêts classées
- ✓ Réservoir d'eau
- ✓ Pépinière villageoise
- ✓ Formations (pisciculture, pépinière, bois de village, foyers améliorés, décentralisation)
- ✓ Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS)
- ✓ Puits
- ✓ Reboisement

2.3 CHANGEMENTS MAJEURS

- Amélioration du niveau des connaissances
- Désenclavement
- Recul de l'exode rural
- Augmentation des rendements de tomate
- Réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs
- Meilleure concertation au sein du Conseil Rural
- Développement des AGR
- Légère amélioration de la circulation de l'information
- Légère amélioration de la santé animale
- Recul des maladies liées à l'eau

2.4 DEFIS ET OBSTACLES

- ❖ Divagation du bétail
- ❖ Plantes envahissantes sur le fleuve
- ❖ Insuffisance des aménagements
- ❖ Connaissances insuffisantes des textes sur la décentralisation
- ❖ Salinité des sols
- ❖ Insuffisance des équipements de traitement des eaux
- ❖ Faible recouvrement de la taxe rurale
- ❖ Présence de sauteriaux, des oiseaux granivores et autres ravageurs
- ❖ Coupes abusives des arbres
- ❖ Accès difficile au bois de chauffe
- ❖ Insuffisance des unités de transformation et de conservation des produits
- ❖ Insuffisance des formations en GRN

3. PHASE D'ORIENTATION STRATEGIQUE

La seconde partie de l'atelier consistait en une activité en sous-groupes visant à identifier les actions les plus significatives à entreprendre par la communauté. La question centrale était :

"Quelles sont les actions spécifiques, pratiques et prioritaires que nous avons besoin d'entreprendre dans les deux (02) à trois (03) prochaines années au sein de notre communauté rurale pour améliorer la gestion de l'environnement et des ressources naturelles "

Les participants devaient réfléchir sur des actions relevant de catégories telles que :

- Les besoins de formation et d'assistance technique
- Les possibilités d'amélioration de la contribution des RN dans le budget de la CR
- Les relations entre les ONG, les OCB, et les collectivités locales
- Une meilleure gestion des ressources locales
- Le renforcement des capacités des institutions locales et des organisations de base
- La participation populaire dans la gestion des RN

Les participants ont développé des domaines d'actions résumés en cinq (4) stratégies. Les domaines stratégiques et les idées phares figurent dans la liste ci-dessous. Le titre du domaine stratégique découle d'un consensus clair et significatif au sein du groupe. Ces domaines stratégiques proviennent de six (6) sous-groupes.

Stratégie # 1 Sensibilisation des populations

- o Vulgariser le POAS
- o Sensibiliser les populations en matière de GRN

Stratégie # 2 Reboisement du milieu naturel

- o Reboiser les forêts
- o Intensifier les activités de reboisement
- o Reboiser des arbres fruitiers et des plantes médicinales
- o Installer des pépinières communautaires
- o Régénérer les espèces autochtones
- o Créer des bois de village

Stratégie # 3 Organisation des populations

- o Créer des comités de lutte contre les feux brousse
- o Mettre en place des comités de gestion du POAS
- o Redynamiser les OCB

Stratégie # 4 Protection de la nature

- o Nettoyer les herbes au bord du fleuve
- o Faucarder les rives pour le débarquement
- o Couper les plantes envahissantes aux abords du fleuve
- o ouvrir des pare-feux
- o Eviter le drainage des eaux usées dans le fleuve
- o Créer des zones de pâturage

4. PROPOSITION D'ACTIVITES FUTURES

Chaque participant a opté pour un des domaines stratégiques et a formé avec d'autres participants un nouveau sous-groupe pour dégager les activités prioritaires pour les 2 à 3 prochaines années. Les sous-groupes ont discuté de leur domaine stratégique et ont analysé un plan pratique pour mener des actions. Ensuite ils ont rempli une fiche contenant les informations suivantes:

- Propositions clefs (3-4)

- Rôles et responsabilités des collectivités locales, du gouvernement central, des organisations communautaires et des autres organisations
- Conditions d'assistance technique et de formation, incluant toute ressource en assistance technique et en formation (organisations ou individus) qui pourrait être mobilisée pour assister la communauté
- Les noms des membres du sous-groupe de planification

L'objet de cet exercice était double :

- Donner aux leaders de la communauté rurale l'occasion de développer un certain nombre de stratégies locales qu'ils pourront mettre en œuvre.
- Fournir des éléments de base permettant à GL-GDRN de travailler avec des leaders communautaires pour identifier des appuis en formation et en assistance technique pour les prochaines années.



Figure 6 : Propositions de futures activités en atelier

STRATEGIE # 1
SENSIBILISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. **Vulgariser le POAS**
2. **Vulgariser les textes régissant la GRN**

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Appui matériel

Gouvernement : appui technique

- SAED
- CADL
- Sous-Préfet
- CDEPS
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires :

Mobilisation des OCB

Autres : appui en matériel

- CARAMW

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation des OCB et les élus en IEC
- Motiver les OCB (AGR)
- Organiser un forum sur les textes

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Abara SAMB
2. Issoube GUEYE
3. Seybatou SAMB
4. Maya DIOP
5. Chérif DIAO
6. Khady DIA
7. **Bintou DIAGNE**
8. Abdou Aziz SARR
9. Diao DIENG
10. **Doudou GUEYE**
11. Mamadou DIAO

STRATEGIE # 2
RESTAURATION DU MILIEU NATUREL ET DU CADRE DE VIE

PROPOSITONS CLEFS

1. Régénérer les espèces autochtones
2. Créer des bois de village
3. Installer des pépinières communautaire
4. Reboiser les places publiques

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Affectation des zones de reboisement
- Soutien matériel

Gouvernement : encadrement,

approbation, appui matériel

- Secteur Eaux et Forêts

- Sous-Préfecture

Organisations Communautaires :

- Investissements humains

- Suivi et protection des réalisations

Autres :

- CARAMW

- GL-GDRN

- FEPRODES

**ASSISTANCE TECHNIQUE
ET FORMATION**

- Formation sur les techniques de reboisement
- Formation en suivi-évaluation

**MEMBRES DU
SOUS-GROUPE**

1. Marième SARR
2. **Ndatté MBODJ**
3. Aïssata GUEYE
4. Aïda Mol NIANG
5. Kadiata BA
6. **Fatou FALL**
7. Moustapha SALL

STRATEGIE # 3 ORGANISATION DES POPULATIONS

PROPOSITONS CLEFS

1. Redynamiser les OCB
2. Mettre en place des comités de gestion du POAS
3. Créer et équiper des comités de lutte contre les feux de brousse
4. Créer un comité de coordination et de suivi

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale :

- Appui matériel et financier
- Mandater les membres des comités (badges, insignes, ordre de mission, décision)

Gouvernement : appui logistique et financier, reconnaissance, encadrement, capacitation

- CADL
- Sous-Préfet
- SAED

Organisations Communautaires : investissements humains, sensibilisation

- ASC
- GPF

Autres : appui financier et logistique, formation, motivation (denrées alimentaires, décoration, motivations financières)

- GL-GDRN
- ASESCAW

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en développement organisationnel
- Formation des élus locaux et des OCB en GRN
- Formation des élus locaux et des OCB en planification

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Mangoné DIOP
2. Chérif NIANG
3. Mouhamadou GUEYE
4. Saliou DIAO
5. **Abdou Salam FALL**
6. **Awa GUEYE**

STRATEGIE # 4 PROTECTION DE LA NATURE

PROPOSITIONS CLEFS

1. Ouvrir des pare-feux
2. Faucarder les rives pour le débarquement
3. Assurer la surveillance des forêts
4. Réaliser des aménagements pastoraux

ROLES ET RESPONSABILITES

Collectivité Locale

- Délibération
- Soutien matériel
- Suivi des travaux

Gouvernement : appui matériel et financier, vulgarisation du code forestier, application des sanctions

- CADL
- MEPN
- Secteur Eaux et Forêts

Organisations Communautaires :

- Investissements humains pour l'entretien des pare-feu existants et l'extinction des feux de brousse

Autres : Appui matériel et financier

- GL-GDRN
- ONG CARAMW
- ASRADEC

ASSISTANCE TECHNIQUE ET FORMATION

- Formation des OCB en technique de lutte contre les feux de brousse
- Vulgarisation des textes régissant la GRN
- Motivation des acteurs (AGR)

MEMBRES DU SOUS-GROUPE

1. Mbaye COBAR
2. **Abdourahmane FALL**
3. Aby Fall NDIAYE
4. Alioune LO
5. **Oumar DIOUF**
6. Amadou NDIAYE
7. Ousmane DIAKHATE
8. Amadou Ndiaye Samba Aly
9. **Ouleymatou GUEYE**
10. Ibrahima WADE
11. Djiby DIALLO
12. **Ousseynou DIOP**
13. Modou SOW
14. Alioune Badara SEYE
15. **Abdou Salam GUEYE**
16. Malick NIANG
17. **Thierno GUEYE**
18. Mamadou SOW
19. Ibrahima DIAGNE
20. Cheikh SOW
21. Moussa BA
22. Alpha Seyni SOW

Chaque sous-groupe qui travaille sur un domaine stratégique a ensuite désigné ses représentants au sein du « Groupe Technique de Travail » (G.T.T) dont les termes de référence sont indiqués en annexe 3.

COMPOSITION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Sur la base des statuts, de la mission et du profil du Groupe de Travail Technique, la désignation de ses membres a été confiée à deux entités :

a) les sous-groupes de travail sur les domaines stratégiques

Tous les sous-groupes ont désigné 3 personnes compétentes (dont une femme) pour le représenter au sein du GTT ; ainsi, les représentants des trois (03) domaines issus de la classification par ordre de priorité sont désignés comme membres du GTT.

b) la collectivité

Il revenait également au Conseil Rural de désigner ses représentants au GTT sur la base des mêmes critères utilisés par les sous-groupes.

5. ACTIVITES DE PRIORISATION

La dernière activité de l'atelier de planification stratégique a consisté à trouver un consensus autour de trois (03) stratégies les plus significatives par ordre de priorité. Ainsi, l'activité de priorisation s'est déroulée en deux étapes :

Etape 1:

Un représentant de GL-GDRN a proposé des critères pouvant guider les participants dans la recherche de consensus. En effet, il a été suggéré aux participants d'accorder la priorité aux stratégies qui répondent aux critères suivants:

- Un soutien large de la communauté
- Emanation d'initiatives fondées sur la mobilisation des ressources locales permettant de les renforcer
- Leaders locaux fortement engagés et disposés à planifier et à conduire les activités
- Cadrer avec les domaines d'intervention de GL-GDRN (Assistance Technique et Formation)
- Permettre d'obtenir et de démontrer des progrès en un an

Etape 2:

Chaque participant a reçu deux étiquettes auto-adhésives, à coller sur deux stratégies différentes qu'il estime correspondre le mieux aux critères de priorisation.



Figure 7 : Activité de priorisation

Par la suite, le décompte des étiquettes sur chaque stratégie a permis de classer les trois (3) premières à retenir comme priorités de la collectivité:

1. Organisation des populations (23 points)
2. Sensibilisation des populations (21 points)
3. Protection de la nature (14 points)

Enfin, il a été procédé à la désignation des membres du Groupe Technique de Travail (GTT):

1. Bintou DIAGNE
2. Doudou GUEYE
3. Ndatté MBODJI
4. Fatou FALL
5. Abdou Salam GUEYE
6. Thierno GUEYE
7. Abdou Salam FALL
8. Awa GUEYE
9. Ouleymatou GUEYE
10. Ousseynou DIOP
11. Abdourahmane FALL
12. Oumar DIOUF
13. Mouhamadou GUEYE Sikim
14. Moussa FALL
15. Alioune LO

Il faut rappeler que les membres de ce groupe sont considérés comme représentants de la communauté devant servir de contacts et d'interlocuteurs directs à l'équipe technique de GL-GDRN pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des activités.

6. ATTENTES ET ENGAGEMENTS

La troisième partie de l'atelier a consisté en une activité en sous-groupes visant à identifier les attentes/engagements respectifs des élus et des organisations communautaires en vue d'une gestion durable des RN.

Pour l'expression des attentes, trois (3) sous-groupes constitués d'élus et trois (3) autres composés de membres des organisations communautaires ont été organisés.

Les questions focales étaient :

« Quelles sont les attentes des élus vis à vis de la population allant dans le sens d'une gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

« Quelles sont les attentes des populations vis à vis des élus quand à la gestion décentralisée et durable de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Mettre en avant l'intérêt collectif
- Formuler des attentes réalistes et objectives
- Penser à des recommandations, suggestions ou alternatives constructives
- Considérer l'autre comme un partenaire
- Privilégier ce qui peut être initié et soutenu localement

Les membres de chaque sous-groupe ont réfléchi et échangé avant de formuler trois (3) attentes fortes et objectives en vue d'une gestion améliorée des RN. Chaque sous-groupe a procédé à la synthèse de ses travaux et désigné un rapporteur chargé d'en donner lecture en plénière.

Attentes des organisations communautaires

- ❑ Que les élus élaborent un plan d'action pour l'environnement
- ❑ Que les élus appuient les actions de GRN initiées par les populations (pépinière, sensibilisation, matériel, finance)
- ❑ Que le CR implique les populations dans les délibérations (affichage des PV des délibérations du conseil)
- ❑ Que le CR assiste les comités de lutte contre les feux de brousse en moyens matériels
- ❑ Que le CR procède à la délimitation des zones de pâturage et des parcours de bétail
- ❑ Que le CR recherche des partenaires pour lutter contre les plantes envahissantes
- ❑ Que le CR mette en œuvre le POAS

Attentes des élus locaux

- ❑ Que les populations participent de manière plus effective à la gestion durable des ressources naturelles (protection et conservation)
- ❑ Que les populations respectent les délibérations du conseil rural
- ❑ Que les populations s'acquittent du paiement de la taxe rurale à 100 % et à temps
- ❑ Que les populations considèrent l'environnement et les ressources naturelles comme un patrimoine personnel
- ❑ Que les populations consultent le conseil rural avant toute action sur l'environnement et les ressources naturelles
- ❑ Que les populations respectent les engagements vis à vis du conseil rural
- ❑ Que les OCB restituent les réunions auprès des populations

Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager.

Ainsi, l'essentiel des attentes exprimées par les organisations communautaires vis à vis du CR ont eu trait à la bonne gouvernance. Les échanges ont fait ressortir la nécessité de

mieux vulgariser le code forestier et d'organiser des fora sur les textes de lois sur la décentralisation.

Les attentes exprimées par les élus se sont orientées vers le civisme à travers notamment l'appel au respect des décisions du CR et le paiement des taxes. Les élus ont également exprimées de grosses attentes vis à vis des OCB quant à la diffusion des informations sur les activités du CR. Certains élus affichent une connaissance très insuffisante des textes sur la décentralisation, d'où la nécessité d'envisager des sessions de formation sur la question.

A l'issue des ces discussions, chaque partie a formulé des engagements sincères et réalistes en vue d'une bonne prise en compte des attentes exprimées.

Les questions focales étaient :

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge les attentes exprimées pour une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles de la Communauté Rurale? »

« Comment pensez-vous pouvoir prendre en charge, dans la façon de gérer l'environnement et des ressources naturelles, les attentes exprimées ? »

Les suggestions suivantes ont été faites aux participants :

- Penser à des actions d'intérêt communautaire
- Penser à des actions conformes à la loi
- Penser à des actions réalistes
- Penser à des actions mesurables

Les membres de chaque sous-groupe ont échangé sur un certain nombre d'engagements solennels pour prendre en charge les attentes exprimées par l'autre sous-groupe.

Engagements des élus locaux

- Les élus s'engagent à élaborer et à vulgariser un plan d'action environnemental
- Les élus s'engagent à appuyer les populations, en fonction des ressources disponibles (en introduisant l'éducation environnementale à l'école)
- Les élus s'engagent à assister les comités de lutte contre les feux de brousse
- Les élus s'engagent à faire respecter les limites des zones de pâturages qui existent déjà
- Les élus s'engagent à répertorier et à identifier les partenaires au développement
- Les élus s'engagent à vulgariser le POAS.

Engagements des organisations communautaires

- ❑ Les OCB s'engagent à mener des activités de sensibilisation pour une plus grande implication des populations dans les activités de GRN
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur le respect des décisions du CR
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur l'importance du paiement des taxes et impôts
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur l'importance des ressources naturelles
- ❑ Les OCB s'engagent à encourager les populations à informer le conseil rural sur toute action sur l'environnement et les ressources naturelles
- ❑ Les OCB s'engagent à sensibiliser les populations sur le respect des engagements contractés vis à vis du CR
- ❑ Les OCB s'engagent à restituer les PV des réunions du CR auprès des populations

ANNEXES

ANNEXE 1 : ANALYSE CRONTRASTEE DES POINTS DE VUE

En marge des APS, il a été organisé un échange entre acteurs locaux (le CR d'une part, les OCB d'autre part) sur les voies et moyens devant permettre à chacun de mieux contribuer à l'amélioration de la GRN au niveau communautaire. Cela s'est fait à travers l'expression, en ateliers séparés, des attentes réciproques en vue d'une gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. Ensuite, des échanges intenses ont été organisés en plénière pour permettre à chacune des deux parties de mieux expliquer les motivations profondes des attentes qu'elle a exprimées ou de pouvoir préciser les motifs d'un refus éventuel de s'engager. Les arguments avancés par les uns et les autres par rapport aux différents points soulevés donnent une idée des sources d'incompréhension et de blocage. L'analyse du résultat de ces échanges révèlent certes, de grandes similitudes entre les différentes communautés rurales, mais aussi des spécificités dont il souhaitable que toutes les collectivités partagent les enseignements.

L'essentiel des attentes exprimées de part et d'autre, à travers les 15 CR, se résume aux domaines suivants :

- les textes réglementaires ;
- la bonne gouvernance et le civisme ;
- les ressources financières ;
- les capacités techniques ; et
- l'organisation.

LES TEXTES

Dans toute la zone d'intervention, il a été noté de grosses lacunes dans la compréhension et la maîtrise des textes régissant la gestion décentralisée des ressources naturelles.

Les populations ne semblent maîtriser ni les droits que leur octroie la loi, ni les limites des prérogatives des élus locaux. C'est ainsi qu'elles réclament souvent le droit d'assister aux sessions du CR, ce qui est déjà acquis à travers l'article 225 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales. Le même article établit également le droit pour tout habitant de la CR de consulter le registre des procès verbaux des délibérations.

Il est apparu que beaucoup de CR omettent d'afficher les comptes rendus de séances, comme la loi leur en fait obligation, dans les huit jours suivant la date de la réunion (article 226 de la loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités Locales). Les échanges ont fait ressortir que cette omission découle plus de l'ignorance des textes ou de la négligence que d'une volonté délibérée de rétention des informations.

La confusion se fait parfois entre légalité et légitimité. Au cours de l'atelier de Paoskoto par exemple, les populations ont reproché au CR de mettre de financer des activités de jeunesse et loisirs, alors que rien n'est fait pour fournir de l'engrais aux agriculteurs. Elles ignorent donc que la jeunesse, les sports et les loisirs font partie des compétences transférées, ce qui n'est pas le cas de l'agriculture.

Certaines populations exigent plus de transparence dans la gestion des fonds transférés pour l'environnement et la GRN, alors que de tels fonds n'existent pas encore.

Du côté des élus également, il est apparu clairement que très peu d'entre eux maîtrisent les textes. C'est ainsi que, interpellés par les populations sur la définition d'une politique environnementale claire, un conseiller de Kaymor a répondu que le CR n'était pas habilité à le faire. Pourtant, la planification environnementale incombe désormais aux collectivités locales, même si celles-ci doivent obligatoirement respecter les options des régions et celles de l'Etat.

Tout cela dénote un déficit de formation pour les élus et d'informations pour les populations.

Par ailleurs, les élus estiment qu'il faudrait d'abord rendre plus effectif le transfert de compétences, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources forestières pour laquelle, selon eux, l'essentiel des prérogatives restent aux mains du service forestier.

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE CIVISME

L'essentiel des attentes exprimées par les populations locales peuvent se résumer à un appel à la bonne gouvernance locale à travers une meilleure application des textes réglementaires régissant la gestion des RN.

Les OCB ont ainsi souligné la nécessité d'augmenter l'enveloppe destinée à l'environnement et à la GRN lors de l'élaboration du budget.

La gestion des parcours est apparue comme une préoccupation constante à travers notamment :

- la délimitation des parcours de bétail ;
- la réhabilitation des mares ; et
- la gestion préventive des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Par rapport à la gestion des conflits entre agriculteurs, le CR déplore le fait que les populations ne porte l'affaire devant l'exécutif local qu'au début de l'hivernage, période où il est très difficile de procéder à un arbitrage. Le CR recommande donc aux agriculteurs de poser ces problèmes entre le mois de janvier et le mois d'avril.

Dans les CR du département de Nioro, le prélèvement abusif du sable et des pierres aux abords des pistes est un problème récurrent, particulièrement dans l'arrondissement de Wack-Ngouna. Du fait de la forte sensibilité de la zone à l'érosion hydrique, ces prélèvements aggravent le ravinement qui détériore les pistes et gêne ainsi la mobilité. La solution préconisée par les populations locales est l'ouverture de carrières communautaires loin des pistes pour répondre aux besoins pour la construction et la sanction exemplaire des prélèvements le long des pistes.

La question du foncier revêt une grande importance. La gestion de cette question par le CR est décriée partout, mais nulle part, les populations ne semblent connaître les attributions réelles du CR dans ce domaine.

Concernant l'accès des femmes à la terre dans le département de Nioro, il semble que les us et coutumes prennent le dessus sur la loi. En effet, il est souvent fait état de cas où les femmes ont du mal à faire valoir leurs droits, même pour des terres obtenues par l'héritage

traditionnel. L'éducation traditionnelle qui place la fille sous la tutelle du père, du frère ou de l'oncle semble être la cause principale de cette situation.

Dans les CR du département de Dagana, les nombreux aménagements hydro-agricoles réalisés ont provoqués une forte demande en terres de la part des populations locales, mais aussi de la part des immigrants de plus en plus nombreux. Certains en arrivent à solliciter des superficies qu'ils ne sont pas en mesure de mettre en valeur et qu'ils sous-louent à d'autres. Une telle pratique, bien qu'interdite, devient de plus en plus courante, surtout dans l'arrondissement de Mbane. Néanmoins, une bonne partie de la population semble se préoccuper de la gestion durable des terres.

Du point de vue des élus, les populations se montrent très frileuses pour le paiement de la taxe rurale. Ces élus déplorent également le non respect de l'institution et de ses décisions.

Il ressort des échanges entre acteurs locaux que la solution à tous ces problèmes passe par :

- l'élaboration d'un plan d'action environnemental ;
- la mise en œuvre effective des plans et programmes (conventions locales, programme environnemental du PLD, etc.) ;
- la vulgarisation des textes (conventions locales, lois sur la GRN, code de l'eau, code de l'environnement, code forestier, code de la pêche, etc.) ;
- l'affichage systématique des procès verbaux des délibérations du CR ;
- la prise en compte de l'avis des populations ;
- la sensibilisation des populations sur l'utilité de la taxe rurale ;
- la sensibilisation des populations sur le respect des mises en défens et des limites des parcours de bétail ;
- le respect des institutions.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les populations réclament un soutien financier plus important, nonobstant les faibles moyens des CR qui, dans les faits et en dehors du fonds de concours, se limitent aux ristournes sur les recettes contentieuses de l'exploitation forestière et accessoirement à des subventions sur le Fonds Forestier National (FFN).

Il y a là un travail d'explication à faire en direction des populations sur l'utilité du paiement de la taxe rurale et en direction des élus sur la nécessité de penser aux moyens d'améliorer les finances locales (en dehors du paiement de la taxe rurale). En effet, les réponses apportées par les élus tournent toujours autour d'un appel au paiement de la taxe rurale et de l'engagement à rechercher des partenaires supplémentaires. Il faudrait penser également à la mise en place d'une véritable fiscalité locale et l'organisation d'un plaidoyer pour une meilleure redistribution des revenus tirés des ressources naturelles (recettes domaniales). Mais de manière générale, les élus ont besoin d'un renforcement des capacités techniques pour pouvoir mieux saisir et exploiter les opportunités qui s'offrent à eux.

Dans la zone de la vallée, plus précisément à Ronkh, les élus appellent les organisations de producteurs (OP) à soutenir financièrement le budget de la CR, sur une base volontaire et

symbolique. Selon eux, une telle contribution permettrait à la CR de mieux soutenir certaines activités des OCB (par exemple, les déplacements ou la restauration des populations lors de journées de reboisements ou d'investissements humains), ce que les textes en vigueur ne les autorise pas de faire à partir du budget. Cependant, des mécanismes existent pallier à l'insuffisance des textes (par exemple la création d'une structure de gestion du genre fonds de soutien aux activités de GRN).

LES CAPACITES TECHNIQUES

Les populations réclament un appui institutionnel et technique plus important alors que les conseils ruraux affichent eux-mêmes beaucoup de lacunes dans ce domaine. Les actions à mener doivent donc cibler les conseillers et les OCB.

Par ailleurs, il faudrait évaluer la capacité des élus à mettre en œuvre les plans et programmes, mais aussi développer la collaboration nécessaire avec les OCB, les partenaires au développement et les services techniques. En effet, les communautés rurales ne disposent pas de services techniques et les membres des différentes commissions du conseil rural ne disposent souvent pas de capacités suffisantes pour assumer les charges liées à leur fonction.

CONCLUSION

A l'issue des ateliers de planification, il est apparu clairement que les élus locaux et les populations locales sont confrontés à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des compétences transférées en matière d'environnement et de GRN. Ces difficultés sont d'ordre réglementaire, mais aussi technique et organisationnel. Pour mieux mesurer l'impact sur la gestion décentralisée des ressources naturelles et identifier les solutions appropriées, deux études seront menées :

- Analyse Critique du Processus de Décentralisation de la Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles ;
- Analyse de la contribution des ressources naturelles dans le budget des collectivités locales.

ANNEXE 2 : OUTIL « SITUATION ACTUELLE »

Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles

DISCUSSION DE LA SITUATION ACTUELLE

Démarche:

1. Chaque membre de l'Équipe doit utiliser cette fiche pour enregistrer ses observations et celles des autres membres
2. Un membre se porte volontaire pour consigner les idées discutées par l'Équipe et les emmène ensuite à l'Équipe du Projet
3. L'Équipe discute les 4 composantes de la situation actuelle – 5 idées clefs ou réflexions pour chaque composante
4. Chaque Équipe choisit ensuite un rapporteur qui sera chargé de présenter les idées de l'Équipe au groupe de l'atelier.

ATOUPS ET POTENTIALITES

-
-
-
-
-
-

REALISATIONS RECENTES

-
-
-
-
-
-

CHANGEMENTS MAJEURS

-
-
-
-
-
-

DEFIS ET OBSTACLES

-
-
-
-
-
-

ANNEXE 3 : TDR DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL

Le groupe technique de travail a pour mission de:

- Finaliser la détermination des besoins en formation et en assistance technique
- Participer à l'élaboration des termes de référence des prestataires de services
- Participer à l'identification des prestataires de services potentiels
- Identifier en relation avec la collectivité locale et les partenaires, les sources de financement potentielles du cadre des priorités
- Suivre la mise en œuvre des activités prioritaires
- Servir de structure de liaison technique avec le projet GL-GDRN.

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS ET FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
1	Kobar MBAYE	Conseiller	M	Gaé
2	Abdara SAMB	Personne ressource	M	Gaé
3	Aby Fall NDIAYE	Conseiller	M	Bokhol
4	Ouleymatou GUEYE	Conseillère	F	Bokhol
5	Aïssatou GUEYE	Conseillère	F	Gaé
6	Khady DIA	Conseillère	F	Bokhol
7	Abdoul Aziz SARR	ASC	M	Bokhol
8	Cheikh SOW	Conseiller	M	Belwady
9	Malick NIANG	Conseiller	M	Gaé
10	Amadou NDIAYE	Conseiller	M	Gallé Djim
11	Maya DIOP	Conseiller	M	Gaé
12	Chérif DIAW	Conseiller	M	Gaé
13	Ibrahima DIAGNE	Conseiller	M	Gueum Yalla
14	Amadou NDIAYE	Forestier	M	Dagana
15	Mamadou DIAW	UPG	M	Gaé
16	Doudou GUEYE	CLCOP	M	Gaé
17	Ousmane DIAKHATE	CLEF	M	Gaé
18	Abdou Salam FALL	CCG	M	Gaé
19	Mademba FALL	ASC Union Dagana C	M	Gaé
20	Youssou GUEYE	ASCOM	M	Gaé
21	Saïbatou SAMB	PCR	M	Gaé
22	Oumar DIOUF	Conseiller	M	Toucouleur Diéri
23	Alioune LO	Conseiller	M	Ndiarème
24	Ibrahima DIOP	Conseiller	M	Gaé
25	Mouhamadou GUEYE	Conseiller	M	Gaé
26	Alioune Badara SEYE	Conseiller	M	Mbilor
27	Djiby DIALLO	Chef de Village	M	Goumel
28	Alpha Seyni SOW	Conseiller	M	Walo Kaye
29	Awa GUEYE	GPF	F	Bokhol
30	Chérif NIANG	Conseiller	M	Gaé
31	Moustapha SALL	Conseiller	M	Gaé
32	Modou SOW	Conseiller	M	Gaé
33	Ousseynou DIOP	Représentant Pêcheurs	M	Gaé
34	Bassirou DIA	Chef CADL	M	Mbane
35	Nghoré Eloï DIOUF	Sous-Préfet	M	Mbane
36	Mangoné DIOP	Conseiller	M	Gaé
37	Ibrahima WADE	CADL	M	Mbane
38	Abdou Salam GUEYE	ASC	M	Gaé
39	Abdourahmane FALL	Chef de village	M	Gaé
40	El Hadj Ndaraw FALL	Notable	M	Gaé
41	Bintou DIAGNE	Conseillère	F	Ndiarème

N°	Prénoms et Nom	Structure/Fonction	Sexe	Village
42	Thierno GUEYE	Union Producteurs	M	Ngambouthie
43	Mamadou SOW	Conseiller	M	Keur Malal Talab
44	Saliou DIAO	Conseiller	M	Guitakhar
45	Fatou FALL	GPF	F	Gaé
46	Marième SARR	Conseillère	F	Mbilor
47	Kadiata BA	GPF	F	Galadjina
48	Moussa BA	Représentant CV	M	Galadjina
49	Ndatté MBODJ	GPF	F	Mbilor
50	Dieng DIAW	GPF	F	Gaé
51	Aïda Mol NIANG	GPF	F	

FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	Déthié Soumaré NDIAYE
2	Magatte BA
3	Marième Soda BADJI
4	Hadiya TANDIAN
5	Yaye Sadio Fall COULIBALY
6	Djamilatou Sidy KANE
7	Assane NDIAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>